

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal, tenue au lieu ordinaire de session, le 3 juin 2019 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Belisle, maire, et à laquelle sont présents les membres de conseil suivants, tous formant quorum:

Monsieur Josef Mathis,
Monsieur Léo-Paul Côté,
Monsieur Martin Blanchette.

Monsieur Raymond Dumont,
Madame Céleste Simard,

Madame Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Une absence de la conseillère Mme Myriam Bourgault pour un congé parental de 120 jours à compter d'aujourd'hui.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Belisle fait la vérification du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2019-06-70 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

12.1 Soumissions dôme de la patinoire;

Varia a) Quad : Demande d'autorisation de passage

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour et son complément tels que rédigés et amendés.

ADOPTÉE

2019-06-71 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2019

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2019 tel que rédigé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE

2019-06-72 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes énumérés sur la liste CO.05.19 pour valoir comme ci au long reproduite et formant un total de 121 142.26 \$ soient approuvés et payés.

ADOPTÉE

RAPPORT DES PERMIS DE CONSTRUCTION

Mois : Mai Valeurs déclarées : 10 000 \$

Permis numéros : 07-19.08-19, 09-19 et 10-19

2019-06-73 ADOPTION DU RAPPORT DES PERMIS DE CONSTRUCTION

Sur proposition de Monsieur Josef Mathis, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le rapport des permis de construction tel que présenté.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALES:

RÈGLEMENT RELATIF À L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Julie Dumont, directrice du service de l'aménagement a rencontré les directions générales des municipalités membres du service d'inspection régional et ils veulent savoir qu'elles municipalités seraient intéressés par ce règlement. Toutes les municipalités de la MRC de Bécancour vont adopter ce règlement.

Réponse : Le conseil a remis à plus tard pour l'adoption de ce règlement, si le besoin est.

2019-06-74 ASSURANCES DES JARDINS – ACCIDENT SURVENU SUR LE CHEMIN DES CYPRÈS

Considérant l'accident survenu sur le Chemin des Cyprès à Lemieux, le 29 mars dernier;

Considérant la facture d'Entreprise Ployard 2000 Inc. au montant de 1650 \$ avant taxes, pour la réparation de la glissière et des poteaux;

Considérant la proposition de M. Maxime Deschênes, expert en sinistre de Desjardins assurances générales, d'une dépréciation de 25% du montant;

Sur proposition de Monsieur Raymond Dumont, il est résolu à l'unanimité des membres présents de refuser le montant de 1 237.50 \$ et de demander une réclamation du montant total soit 1 650 \$.

ADOPTÉE

ADHÉSION À L'APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS CENTRE-DU-QUÉBEC

Le conseil adhère gratuitement à être membre actif du Carrefour de soutien aux aidants du Centre-du-Québec. Seul le membre actif aura droit de vote aux assemblées des membres mais n'est pas obligé d'assister.

PROJET DE MISE EN COMMUN DES SERVICES EN EAU POTABLE ET EAUX USÉES

Finalement aucune municipalité va de l'avant pour ce projet de mise en commun des services.

ÉGOUTS ET ASSAINISSEMENT

Pompe #2 de bloquée : Intervention de Jocelyn et Robert dimanche matin pour la débloquer.

2019-06-75 LOCATION D'UNE TOILETTE CHIMIQUE POUR L'ÉTÉ 2019

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la location d'une toilette chimique standard pour l'été 2019 du 20 juin au 20 août au montant de 160 \$/mois entretien inclus à toutes les semaines et 89\$ pour la livraison aller-retour.

ADOPTÉE

TÂCHES DES ÉLUS ET AUTRES

MRC ET AUTRES

MONSIEUR Le Maire a participé à la dernière réunion de la MRC tenue le 8 mai 2019.

Il y fut question :

- Avis de conformité à la ville de Bécancour règlement no.1579 modifiant le règlement de zonage no.334;
- Ouverture d'un concours – adjoint à l'inspecteur régional en bâtiment;
- Alliance centricoise pour la solidarité et l'inclusion sociale 2018-2023 désignation du Comité de développement social et collectif de la MRC de Bécancour à titre de comité territorial;
- Travaux sur les cours d'eau – autorisations et engagements- Entrepreneurs potentiels pour la réalisation des travaux :
 - Excavation Denis Demers
 - Excavation A.S. 2007 inc.
 - Excavation FMK;
 - Excavation Roland Laquerre;
 - Excavation Alain Lemay
 - Drainage St-Célestin
- Acceptation d'aides financières :
 - Culture Centre-du-Québec : GalArt 2019
 - GROBEC : Projet « Amélioration de l'habitat et inventaire de poissons à statut de la zone Bécancour
 - ADMQ : colloque 2019 de la zone Centre-du-Québec
- Projet de fibre optique renouvellement du financement temporaire relatif à l'ingénierie.

RÉGIE DES DÉCHETS : Prochaine réunion en août.

VOIRIE:

Le ministère impose des restrictions quant aux limites de charges :

À la suite d'une évaluation de capacité concernant le pont situé sur la route 263, Route des Ancêtres, au-dessus de la rivière Gentilly, le Ministère des transports se voit dans l'obligation d'installer de nouvelles signalisations quant aux limites de charges maximales qui seront de 28, 46 et 58.

2019-06-76 ÉQUIPEMENT POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE AVEC SIGNALEURS

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser l'achat d'équipement pour les travaux de voirie tel que des vêtements pour signaleurs, pancartes et d'autoriser d'engager deux signaleurs.

ADOPTÉE

2019-06-77 TRAVAUX DE FOSSÉS RÉPARÉS DANS LE RANG DU DOMAINE

CONSIDÉRANT QUE le fossé dans le rang du Domaine s'est affaissé dû à certains travaux de nettoyage de fossé;

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter les travaux qui ont été faits par Monsieur Yvon Blanchette dans le rang du Domaine pour réparer ce qui n'était pas conforme au règlement de fossés.

ADOPTÉE

INCENDIE : Rien à signaler.

ÉDIFICES ET ÉQUIPEMENTS :

Une demande de soumission par invitation va être demandé à deux fournisseurs pour un dôme pour la patinoire de grandeur 40x60 pieds.

LOISIRS :

La Municipalité de Saint-Sylvère organise un Tournoi de balle amical intermunicipal. Chaque municipalité choisie une cause ou une fondation qui lui tient à cœur. Jouer pour la cause, samedi le 29 juin à 9 heures am. Le conseil a décidé de ne pas y participer.

BIBLIOTHÈQUE :

C'est le Comité culturel de la MRC de Bécancour qui a accepté de prendre en charge la Mission Tout-Petits dont les contes interactifs pour la l'année 2019-2020 en investissant 9 000 \$ afin d'assurer 3 contes par bibliothèque pour l'ensemble de la MRC incluant Wôlinak.

URBANISME :

MODIFICATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME :

Madame Marie-Pier Lamy, Aménagiste à la MRC de Bécancour, prépare les modifications des règlements d'urbanisme de notre municipalité pour intégrer l'agrandissement du périmètre urbain. Le conseil n'a pas d'autres modifications à ajouter aux règlements urbains.

COURS D'EAU :

2019-06-78 DEMANDE D'ENTRETIEN DU COURS DE LAÎNESSE – PIERRE DESJARDINS

CONSIDÉRANT QUE le cours d'eau l'Aînesse est sous la responsabilité de la MRC de Bécancour;

CONSIDÉRANT la demande d'entretien du cours d'eau de l'Aînesse par Monsieur Pierre Desjardins;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu par ce conseil demander à la MRC de Bécancour de faire l'entretien du cours d'eau de l'Aînesse.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Varia a)

2019-06-80 DEMANDE DROIT DE PASSAGE – CLUB QUAD LOTBINIÈRE

CONSIDÉRANT QUE M. Daniel Tousignant, Président du Club QUAD Lotbinière a relancé le conseil pour la demande de passage sur le chemin du Petit-Montréal jusqu'à la borne de Manseau et le Rang du Domaine jusqu'à la borne de Sainte-Marie pour la saison d'été du 1^{er} juin au 1^{er} décembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Marie-de-Blandford a accepté la circulation sur la voie publique sur la Route des Pionniers par résolution au club QUAD Lotbinière;

Sur proposition de Monsieur Josef Mathis, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser au Club QUAD Lotbinière de circuler sur la voie publique de la Route du Domaine et le Chemin du Petit-Montréal à condition que le Club installe et fourni les panneaux de signalisation adéquats.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles au budget 2019 pour les dépenses autorisées durant cette session.

Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2019-06-81 LEVÉE DE LA SESSION

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents de lever la session à 22h53.

ADOPTÉE

Jean-Louis Belisle, maire

Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

